

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e.SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL C. C. P. Lyon 101-98	France et Colonies Françaises	400 francs
	Etranger	600 —

PARTIE ADMINISTRATIVE

PAGES D'INITIATION AUX SCIENCES NATURELLES

L'abondance des matières et les exigences de la mise en pages nous obligent à reporter nos pages d'initiation. Nous nous en excusons et rappelons que toutes collaborations sont acceptées, pour ce supplément, sous les seules réserves d'articles courts et d'intérêt général, écrits dans l'esprit qui a été indiqué à l'origine.

AVIS DU TRÉSORIER

Voici notre quatrième bulletin de 1951. Que MM. les Sociétaires n'ayant pas réglé leur cotisation à sa réception le fasse sans retard (C. C. postal Lyon 101-98) pour éviter d'onéreux frais de recouvrement. D'avance, le Trésorier les remercie.

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 10 Avril, à 20 h. 15

Admission de :

Mlle Jacqueline CROISSANT, 37, rue Coignet, Lyon, parrains Mlle Thovert et M. Bovet. — M. Raymond ENAY, 12, rue de la Paix, Bourgoin (Isère), parrains Mlle Thovert et M. Bovet. — M. J. GARNIER, 11, avenue de Romans, Valence, parrains M. le Dr Balazuc et M. Coquillat. — M. J.-Claude GUINAND, 14, rue de la Platière, Lyon, parrains MM. Lalive et Pouchet. — M. Daniel MASSON, 38, rue Chalopin, Lyon, parrains MM. Lalive et Pouchet. — M. DUVERGER Claude-Marie, 5, rue des Aqueducs, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mlle Pascal. — Mlle TÊTE Régina, Professeur au Lycée de Jeunes Filles, 44, rue Brison, Roanne (Loire), parrains M. Larue et Mlle Collon. — M. ESCOLIER, Banque de France, rue Jean-Jaurès, Roanne (Loire), parrains MM. Péchaud et Dieudonné. — Mme Anna

ETUDES LEPIDOPTEROLOGIQUES (XVII).

**CONTRIBUTION A L'ETUDE DES PARNASSIUS
PARNASSIUS APOLLO DANS LA CREUSE**

par † Henri TESTOUT.

Bien loin à l'ouest des stations déjà connues du Massif central, la présence de *Parnassius apollo* vient d'être découverte au plateau de Millevaches, dans le canton de Gentioux (Creuse). Le premier exemplaire a été capturé en 1948 par M. F. BORDE, Professeur à Aubusson, à qui nous devons cette intéressante découverte ; d'autres ont été repris butinant sur des chardons auprès de la route d'intérêt départemental de Gentioux à Faux-la-Montagne après une violente tempête venant du sud-est.

D'une superficie de 156.000 hectares, le plateau de Millevaches¹ (Montagne Limousine de A. DEMANGEON et de L. TIMBAL) occupe au sud de la Creuse et dans une partie des départements limitrophes² un espace compris dans la ligne polygonale Felletin, Eygurande, Meymac, Egletons, Treignac, Royère. En beaucoup de points, son altitude dépasse 900 mètres, sans jamais atteindre 1000. Sa ligne naturelle de rupture de pente est située à une altitude qui varie entre 750 et 850 mètres au sud-est et entre 700 et 750 vers le nord et le nord-ouest. Le bas des pentes est à une altitude moyenne de 600 à 650 mètres. L'ensemble n'est pas très accidenté. « Les sommets arrondis, bossués, rejoignent par des versants adoucis des fonds concaves encombrés d'arènes, où serpentent de lentes et indécises rivières » (DEMANGEON). Le terrain est surtout granitique ou gneissique avec une bande schisteuse orientée du nord-ouest au sud-est et passant par Lestards. Des zones marécageuses ou tourbeuses contiguës avec des landes sèches propices aux bruyères et aux fougères recouvrent environ 78 % du plateau ; les arbres y sont rares ; une petite partie de la surface est occupée par des prés, des champs et quelques bois. Le climat est dur, les hivers longs, les vents violents et les pluies très abondantes.

Les spécimens de *Parnassius apollo* L. du plateau de Millevaches, que nous possédons (♀ ♀), et ceux (♂ ♀), que nous a obligeamment montrés M. BORDE, peuvent se classer comme sous-espèce *cebennicus* Le Cerf.

Dans les deux sexes, les taches ocellées et les bordures des bandes hyalines concordent exactement avec les figures des types que LE CERF a publiées avec sa description. Les ailes sont densément écaillées et nettement blanches. Nous ne pensons pas pour le moment qu'il faille donner un nouveau nom à ces spécimens encore peu nombreux.

Nour remercions ici bien vivement notre collègue M. BORDE, qui a bien voulu nous communiquer sa très importante découverte. Nous le remercions ainsi que notre ami M. LEGOUTEIL de leurs précieux renseignements sur cette région si particulière.

Novembre 1950.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 10 mars 1951

1. Millevaches : étymologie : mille bachis = mille fontaines.
2. Cette délimitation n'est pas admise par tous les cartographes.